

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des Parties,
Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie, le 13 mars 2013 : « La Francophonie est synonyme de style et de savoir-faire [...] mais le français, c'est bien plus que du style. Le français est à la fois une langue officielle et une langue de travail de l'ONU. » Je m'adresserai donc à vous en français... et avec grand plaisir.

La lutte contre les changements climatiques représente un défi planétaire. L'objectif ultime de cette lutte est de réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre conformément à l'objectif ultime de la Convention cadre des nations unies et de préserver et d'accroître la résilience aux effets néfastes des changements climatiques. Cela implique donc que soient mis en place, au niveau international, des mécanismes de coopération et de solidarité. C'est bien là, d'ailleurs, l'objet des négociations internationales sur le climat, qui existent depuis 25 ans, et, bien entendu, de votre réunion ici à l'occasion de la 21^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Cette 21^e conférences des Parties représente une étape cruciale.

Il nous faut accélérer les efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des pays, de sorte que le réchauffement de la planète soit limité en deçà de 2°C d'ici la fin de ce siècle. Vous savez que c'est le niveau de réchauffement par rapport à l'ère pré-industrielle au-delà duquel la Communauté internationale, s'appuyant sur les travaux des scientifiques réunis dans le Groupement intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), craint une transformation irréversible qui serait catastrophique pour les populations et les écosystèmes. Malgré la fixation, en 2010, de cette limite de 2°C de réchauffement à ne pas dépasser (soit 450 parties par million (ppm) de GES dans l'atmosphère), les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter au niveau mondial : en mai 2014, la concentration des gaz à effet de serre a dépassé le seuil des 400 ppm. À ce rythme, la limite fatidique des +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle sera atteinte rapidement. Malgré cette réalité, les efforts des pays ne s'accroissent pas: nous sommes actuellement sur une trajectoire de réchauffement de 3,5°C et nous savons bien qu'il y a déjà des effets visibles du dérèglement climatique en cours (effets qui frappent le plus souvent des populations déjà démunies), cela dans un contexte où réchauffement est déjà de +0,85°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Un accord international est indispensable pour parvenir à une vision partagée entre tous les pays. Il incombe à l'ensemble des Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, mais cela doit se faire sur la base de l'équité et en fonction des responsabilités historiques et des capacités respectives de chacun. Il appartient, en conséquence, aux pays développés d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes. La façon dont les pays en développement s'acquitteront effectivement de leurs engagements au titre de la Convention dépendra de l'exécution effective par les pays

développés de leurs propres engagements en matière de ressources financières et de transfert de technologies.

Nos modes de consommation et de production d'énergie sont les principaux responsables du dérèglement climatique. Il y a urgence à lancer massivement la transition énergétique, puisque le monde est aujourd'hui sur une trajectoire très dangereuse en termes d'augmentation de la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre, susceptible d'entraîner d'ici la fin du siècle une hausse de la température moyenne à la surface de la Terre de l'ordre de 4 degrés ou plus. Une telle augmentation signifierait des bouleversements immenses dans l'équilibre des écosystèmes et une menace directe sur la survie même d'une grande partie de l'humanité (baisse des rendements agricoles, accès restreint à l'eau potable, catastrophes naturelles)

Ainsi, pour réduire de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre, les pays devront enclencher un changement radical: d'un système actuellement fondé sur la surconsommation énergétique et l'utilisation d'énergies polluantes et dangereuses, il faudra basculer vers une économie moins consommatrice d'énergie et reposant sur des énergies renouvelables. Notre modèle agricole et alimentaire, également fortement émetteur de gaz à effet de serre notamment à cause de l'élevage et des engrais azotés, devra aussi évoluer vers un système plus soutenable.

Les solutions au dérèglement climatique sont connues, accessibles, créatrices d'emplois et, souhaitons-le, porteuses d'un avenir meilleur. Il faut donc penser à une transformation en profondeur de nos économies et proposer des solutions adaptées aux besoins locaux, respectueuses des droits humains et sans danger pour le climat et les écosystèmes.

On a aujourd'hui les moyens techniques de décarboner progressivement l'économie. Il s'agit de diminuer drastiquement la consommation d'énergie par des investissements d'efficacité, par le développement d'un mode d'agriculture, d'industrie, de transport et d'urbanisation moins dépendant des énergies fossiles. L'enjeu crucial est de permettre que les pays du Sud qui s'industrialisent et s'urbanisent très vite ne fassent pas le choix d'un mode de développement carboné. Il s'agit aussi d'investir massivement dans la construction d'infrastructures et de systèmes économiques capables de résister aux désordres climatiques dont on sait déjà qu'ils vont se produire, et qui affecteront d'abord les pays du Sud.

La transition énergétique ne doit pas être considérée comme un besoin ou une charge supplémentaires: c'est une réponse à la nécessité de développement des pays du Sud et c'est aussi une des réponses à la crise économique qui affecte la majorité des pays développés.

Pour le développement des pays du Sud, il faut garder à l'esprit que le financement d'une économie bas carbone n'est pas plus onéreux que le financement d'une économie à base d'énergie fossile (sans compter les coûts massifs du dérèglement climatique).

La transition énergétique, je l'ai dit, est aussi une des réponses à la crise économique dans les pays développés. En effet, les investisseurs financiers des pays du Nord, en particulier les fonds de pension, sont très affectés par le bas niveau des taux d'intérêt, bas niveau qui se prolonge depuis la crise financière de 2008. Ils

ne trouvent pas de placements à long terme qui leur permettent de servir les pensions de retraite.

Lancer un vaste programme de construction d'infrastructures vertes, en particulier dans les pays du Sud, c'est donc aussi aider à réorienter l'épargne vers l'économie réelle, de stabiliser le monde financier et de relancer l'économie.

Je rappelle que la nécessité de la lutte contre les dérèglements climatiques étaient déjà clairement indiquée dans la convention cadre des nations unies de 1992 dont l'article 2 énonçait : « L'objectif ultime de la présente Convention [...] est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable. »

23 ans depuis le sommet de Rio et la ratification de la CCNU (mais la première conférence mondiale sur la climat s'est tenue à Genève en 1979 !), avec depuis lors, comme seule avancée réelle le Protocole de Kyoto qui, en 1997, a fixé, pour la première fois, des obligations pour les pays développés sur la réduction des gaz à effet de serre (-5% à l'horizon 2012), protocole qui reste, à ce jour, le seul instrument international et juridiquement contraignant de lutte contre les changements climatiques. Mais, comme vous le savez, toutes les parties ne l'ont pas ratifié (USA) et lors de son renouvellement en 2012 certaines parties ont jugé bon de s'en retirer (Canada, Japon, Australie).

Il y a des responsables de cette lenteur. Indiquer ces responsabilités ne fait pas partie des travaux que vous avez à mener mais je vous incite à les avoir en tête aux cours de vos discussions: selon certaines études, environ les deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont aujourd'hui attribuables à 90 entreprises multinationales, détenues par des investisseurs privés et/ou des États, majoritairement dans le secteur des énergies fossiles. Les intérêts économiques qui sont en jeu sont colossaux et les réseaux d'influence et de manipulation de l'opinion sont extrêmement puissants (rappelez-vous les efforts acharnés des « climato-sceptiques » pour convaincre les opinions publiques que les changements climatiques ne sont pas de nature anthropique). Ces forces et ces intérêts existent toujours c'est pourquoi je vous incite, au moment de définir les termes de l'accord, à mettre en place des règles communes à tous les pays et qui soient contraignantes ; il faut comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre, mettre en place des procédures de vérification des financements et des actions de renforcement de la résilience. La transparence et la vérification des efforts nationaux : voilà un point décisif de la réussite de cet accord dans la durée.

Il est temps maintenant pour vous de commencer vos travaux. Je ne veux pas penser que puisse se répéter à Paris l'échec du sommet de Copenhague en 2009, je ne peux pas imaginer que les parties pourraient oublier que nous n'avons pas de planète de rechange et que nous avons une responsabilité vis-à-vis des générations futures. Je veux croire que toutes les parties, laissant de côté les égoïsmes nationaux et financiers, répondront, ensemble à ce défi, un des plus importants de notre époque. Je vous souhaite sincèrement d'y parvenir.

(références: Brochure *COP 21* du Réseau Action Climat ; note d'interprétation de Mme Martini/rapport sur les financements sur le climat/Fondation Hulot ; texte des négociations envoyé par *COP in my City* ; BKM discours web; JCZ pour l'agencement et la rhétorique argumentative!)